

1 Données générales

Description du produit / Application

RINOL EP-P211 est un primaire à 2 composants prêt à l'emploi, à base de résine époxy sans solvant, légèrement préchargé avec un mélange spécial de charges. RINOL EP-P211 peut être utilisé pour le primaire de supports minéraux absorbants pour RINOL Parking OS 11 + OS 8 (New) et convient à une humidité résiduelle du support jusqu'à 5,5 % dans les systèmes cimentaires et jusqu'à 0,5 % dans les systèmes à base d'anhydrite (mesurée selon la méthode CM). Le système doit toujours être protégé contre l'humidité provenant de l'arrière et contre la pression de l'eau.

RINOL EP-P211 est également utilisé comme liant pour la réalisation de la couche de primaire tirée à zéro de notre système OS 8 (New) à 2 couches conformément à la DIN EN 1504-2 en liaison avec la DIN V 18026. Les spécifications techniques et les valeurs de consommation indiquées dans notre rapport d'essai OS 8 (2,5 mm) doivent toujours être respectées.

RINOL EP-P211 a été testé conformément à la DIN EN 13578 en ce qui concerne le comportement d'adhérence en cas de pénétration d'humidité par l'arrière. Une mise en œuvre spéciale est requise pour cela..

2 Instructions de mise en œuvre

Préparation du support

Le support doit être suffisamment stable. La résistance moyenne à l'arrachement de la surface à primer doit être d'au moins 1,5 N/mm² et la résistance à la compression d'au moins 25 N/mm².

Le collage et l'adhérence de la résine époxy sur un support minéral reposent sur l'ancrage via la profondeur de rugosité et sur une bonne pénétration dans le support. Les surfaces en béton à haute résistance, grenillées sous vide ou extrêmement lisses et très denses, nécessitent une préparation du support plus intensive.

Il est indispensable de vérifier si le support est à pores ouverts, poreux ou de pouvoir absorbant similaire, car dans ce cas deux étapes de travail ou plus sont généralement nécessaires pour obtenir un colmatage optimal des pores. Le colmatage des pores doit toujours être assuré afin d'éviter la formation de bulles dans les couches suivantes. Dans certains cas, une zone d'essai doit être préparée. Cela s'applique également aux supports très absorbants et/ou poreux.

Le support doit être prétraité par grenailage. La consommation de matériau peut varier en fonction du profil de grenailage. Les grosses impuretés peuvent être éliminées par fraisage.

RINOL EP-P211 peut être appliqué directement sur des supports cimentaires présentant une humidité du support jusqu'à 5,5 % max. (mesurée selon la méthode CM). À cette fin, 2 couches de primaire filmogènes et colmatant les pores doivent être appliquées. La première couche ne doit pas être saupoudrée de sable. Le support doit présenter une résistance à l'arrachement d'au moins 1,5 N/mm².

Il doit également être exempt de contaminants huileux ou gras, d'agents de démoulage, de particules non adhérentes et de substances similaires. Les fissures et cavités doivent être correctement réparées au préalable.

Il convient de veiller à ce qu'aucune substance contenant du silicone ou



Données techniques

Mélange liquide (A+B)

1	Taille du conditionnement (conditionnement à 2 composants)	Conteneur de 25 kg
2	Durée de conservation / stockage	12 mois à 5-20 °C, dans tous les cas (également pendant le transport) à l'abri du gel, protéger du rayonnement solaire direct

Données techniques

Mélange liquide (A+B)

1	Densité (20 °C)	env. 1,23 g/cm ³
2	Temps de mise en œuvre (20 °C)	env. 20 - 25 minutes
3	Mise en œuvre / température du matériau et de la pièce	15 - 25 °C (min. 3 degrés au-dessus du point de rosée, également pendant la pose et le durcissement)
4	Consommation de matériau	300 - 500 g/m ² /couche, (sans prise en compte de la rugosité)
5	Consommation de matériau OS 8 (système de parking)	env. 900 g/m ² de liant (sans prise en compte de la rugosité)
6	Accessibilité à pied (20 °C)	après env. 12 - 15 heures
7	Recouvrement ultérieur (20 °C)	dans les 12 - 24 heures
8	Hum. rel. relative	< 75 % pendant toute la phase de pose et de durcissement

Données techniques

Matériau durci

1	Résistance à l'arrachement (DIN ISO 4624)	> 1,5 N/mm ²
---	---	-------------------------

d'autres substances susceptibles d'interférer avec la réaction n'entre en contact avec RINOL EP-P211 avant et pendant la phase de durcissement.

Mise en œuvre

Avant la mise en œuvre, le matériau doit être conditionné à au moins la température ambiante (température de la pièce et du sol), au minimum 15 °C.

Le récipient du composant B doit être vidé intégralement dans le récipient du composant A. Après mélange avec un malaxeur électrique approprié pendant env. 3 à 4 minutes, le mélange doit être transvasé puis brièvement remué à nouveau.

Le primaire doit ensuite être versé par portions sur la surface à revêtir et étalé à l'aide d'une truelle appropriée ou d'une raclette en caoutchouc. Le primaire doit ensuite être passé au rouleau à poils courts. Le primaire doit être appliqué de manière filmogène et sans pores ; le béton entraîné d'air, par exemple, nécessite une préparation spéciale du support. Selon le support, plusieurs couches peuvent être nécessaires.

Si des surfaces verticales doivent être revêtues, env. 1 à 3 % de RINOL X965 doivent être ajoutés.

Pour améliorer l'adhérence intermédiaire, le primaire liquide doit être saupoudré de sable de quartz RINOL QS20 (consommation env. 1 kg/m²).

Attention :

- En cas de recouvrement par des couches de ragréage, ne pas poncer excessivement.
- Ne pas poncer en cas de recouvrement par des couches conductrices.
- Ne pas poncer lors de l'application de couches barrière.

Recouvrement

Le recouvrement doit être effectué dans les 24 heures suivant la mise en œuvre. Le ponçage ou le meulage nuit à la surface fermée et filmogène requise pour l'effet barrière.

Mesures de protection

Pour les informations relatives à la manipulation du produit, veuillez consulter la fiche de données de sécurité en vigueur ainsi que les directives de l'industrie chimique relatives à la manipulation des matériaux de revêtement (M004/M023). Des vêtements de protection appropriés et des lunettes de sécurité doivent être portés pendant la mise en œuvre.

Le contact cutané avec les résines liquides peut entraîner des problèmes de santé et des allergies.

Remarques

Les données techniques relatives aux produits et systèmes de la société ont été établies avec le plus grand soin. Toutefois, les recommandations ou suggestions formulées concernant l'utilisation de ces produits sont données sans garantie, les conditions dans lesquelles ils sont utilisés échappant au contrôle de la société. Il incombe au client de déterminer si les produits conviennent à l'application particulière et si les conditions d'utilisation sont appropriées au produit concerné. Aucune responsabilité ne peut donc être déduite de la fiche technique du produit.

Veuillez noter que seule la version la plus récente de la fiche technique est valable et remplace toutes les versions précédentes. Les données techniques indiquées sont des valeurs approximatives déterminées par nos soins et ne constituent pas une garantie de propriétés. Sous réserve de fautes d'impression, d'erreurs, d'erreurs de traduction et de modifications. Veuillez noter que les informations figurant dans les fiches techniques système peuvent varier selon les langues/pays. Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site web à l'adresse www.rinol.com.

Les résines EP ne sont généralement pas stables à long terme sur le plan de la couleur sous l'effet des UV et des intempéries. Les surfaces soumises à des contraintes chimiques et mécaniques sont sujettes à l'usure du fait de l'utilisation. Un entretien régulier est recommandé. Les quantités de consommation, le temps de mise en œuvre, l'accessibilité à pied et l'obtention de la capacité portante dépendent de la température et de l'ouvrage.

La fiche technique ne dispense pas l'utilisateur d'effectuer, si nécessaire, ses propres essais d'application dans les limites de ses capacités. Veuillez consulter le Guide technique RINOL pour obtenir des informations sur les

options de revêtement et des informations plus détaillées sur la mise en œuvre des produits RINOL.

Remarque importante

Outre la température ambiante, la température du sol est d'une importance décisive.

À basses températures, les réactions chimiques se déroulent généralement plus lentement. Cela prolonge les délais de recouvrement et d'accessibilité à pied. La viscosité plus élevée des produits augmente également la consommation de matériau.

À des températures plus élevées, les réactions chimiques se déroulent plus rapidement, ce qui réduit les délais de recouvrement et d'accessibilité à pied.

Le matériau doit toujours être protégé de l'eau pendant l'application. En outre, le matériau doit être protégé de tout contact direct avec l'eau pendant env. 24 heures (à 20 °C) après l'application. Pendant ce délai, une exposition à l'eau (par ex. rosée ou condensation) peut provoquer une décoloration blanche (formation de carbamate) à la surface ou rendre la surface collante dans ces zones. Cela peut fortement nuire à l'adhérence des revêtements suivants.

Si l'intervalle entre les différentes étapes de travail dépasse 24 heures, ou si des surfaces déjà traitées avec des résines synthétiques liquides doivent être recouvertes après une période plus longue, l'ancienne surface doit être soigneusement nettoyée, soigneusement poncée et aspirée.

Les applications non expressément mentionnées dans la présente fiche technique ne peuvent être réalisées qu'après consultation et confirmation écrite du service technique d'application de RCR Flooring Products Italia S.r.l.

Le système doit toujours être protégé contre l'humidité provenant de l'arrière et contre la pression de l'eau, y compris pendant l'utilisation.

Veuillez noter : Pour les systèmes de revêtement conformes à la **DIN EN 1504-2**, les rapports d'essai/la documentation correspondants doivent être respectés.

Informations juridiques :

En raison des différents matériaux, supports et conditions de travail divergentes, RCR Flooring Products ne peut garantir un résultat de travail ni accepter une quelconque responsabilité, pour quelque raison et / ou relation juridique que ce soit. En outre, les dernières conditions générales de RCR Flooring Products Italia S.r.l. s'appliquent ; elles peuvent nous être demandées ou consultées et imprimées sur www.rinol.com. Nous nous réservons expressément le droit d'apporter des modifications aux spécifications du produit.

Marquage CE :

La norme DIN EN 13813 « Mortiers de chape, matériaux de chape et chapes - Propriétés et exigences » (janv. 2003) spécifie les exigences applicables aux mortiers de chape utilisés pour les constructions de sols intérieurs.

Les revêtements et produits de scellement à base de résine synthétique sont également couverts par cette norme. Les produits conformes à la norme ci-dessus doivent être marqués du marquage CE.



RCR Flooring Products Italia S.r.l.
Via V. Chiarugi 76/U
I-45100 Rovigo

05¹
EN 13813 SR-B1,5-IR4

1119-CPR-0833
09
EN 1504-2

Chape/revêtement à base de résine synthétique pour usage intérieur dans les bâtiments (structures selon les fiches techniques)

Comportement au feu : B_{FL}-S1

Perméabilité à l'eau : NPD ²

Résistance à l'usure (résistance à l'abrasion) : NPD ²

Résistance d'adhérence à la traction : B 1,5

Résistance aux chocs IR 4

Isolation aux bruits d'impact : NPD ²

Absorption acoustique : NPD ²

Résistance chimique : NPD ²

-1) les deux derniers chiffres de l'année au cours de laquelle le marquage CE a été apposé

-2) NPD = performance non déterminée ; valeur caractéristique non spécifiée

Marquage CE : 1504-2

Les systèmes de sols soumis à des contraintes mécaniques et dont les produits sont conformes à la DIN EN 1504-2 doivent également satisfaire aux exigences de la DIN EN 13813. La norme DIN EN 1504-2 « Produits et systèmes pour la protection et la réparation des structures en béton - Partie 2 : Systèmes de protection de surface pour le béton » spécifie les exigences relatives aux méthodes de protection de surface « imprégnation hydrophobe », « imprégnation » et « revêtement ». Si nécessaire, la fiche technique correspondante peut être demandée.

Règlement UE 2004/42 (directive Decopaint) :

La teneur maximale en COV autorisée par le règlement UE 2004/42 (catégorie de produit IIA / j type sb) est de 500 g/l à l'état prêt à l'emploi (valeur limite 2010). La teneur maximale en COV de RINOL EP-P211 à l'état prêt à l'emploi est inférieure à 500 g/l.

Code GIS : RE90

De plus amples informations sur le code GIS sont disponibles en ligne sur Wingis à l'adresse <https://www.wingisonline.de>